

école de Musique

2022-2023

intercommunale



COMMUNAUTÉ
**Touraine-Est
Vallées**

touraineestvallees.fr

Les inscriptions



Réinscriptions pour un ancien élève

Du 20 juin au 08 juillet 2022

En ligne uniquement sur le site internet :

www.imuse-ccesttourangeau.fr/extranet

Les familles reçoivent un mail, courant juin, avec les identifiants et toutes les informations pratiques.

Pour valider la réinscription, une avance de 50 € est demandée, à déposer à l'école de musique, en chèque (ordre : Trésor Public), espèces ou chèques-vacances.

Après le 08 juillet, les élèves ne seront plus prioritaires sur les places restant disponibles. Une fois la réinscription en ligne faite et l'avance versée, le service vérifiera que le dossier est complet et validera la réinscription.



École de musique intercommunale

Accueil ouvert en période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Mercredi de 10h à 12h30.

Ces horaires peuvent varier au cours des vacances scolaires.

L'école est fermée du 1^{er} au 28 août 2022 inclus.

3, rue Georges-Clémenceau 37270 Montlouis-sur-Loire
Tél. : 02 47 50 87 55

Inscriptions pour un nouvel élève

Sur rendez-vous à l'école de musique à Montlouis-sur-Loire à partir du 11 juillet.

En fonction des places disponibles.

Tél. : 02 47 50 87 55

Pièces à fournir en cas d'inscription / réinscription :

- Une photo d'identité de moins d'un an
- Une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- Une avance de 50 € (espèces, chèque à l'ordre du Trésor Public ou chèque-vacances ANCV)
- L'attestation CAF de moins d'un mois où apparaît votre quotient familial ou à défaut pour les personnes ne bénéficiant pas de la CAF, la photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu 2021 (revenus de l'année 2020) adressé par les services fiscaux (document où figurent la ligne 14, le nombre de parts et le net imposable). En cas de non transmission de l'un de ces deux documents, la tranche du quotient familial la plus forte sera appliquée.
- Le document SEPA et un relevé d'identité bancaire pour les familles souhaitant opter pour le prélèvement automatique.



Portes ouvertes

Le mercredi 29 juin 2022

de 17h à 19h30

À l'école de musique,
3 rue Georges Clémenceau
à Montlouis-sur-Loire

Le cursus



Formation musicale (FM)

ÉVEIL MUSICAL

1 à 2 ans - facultatif

À partir de la grande section de maternelle

CYCLE 1

de 3 à 5 ans

À partir du CE1

Passage, si réussite examen interne

CYCLE 2

environ 3 ans

Examen interne + diplôme pour valider le cycle

Pratique instrumentale

PROBATOIRE

1 an

À partir du CE1

CYCLE 1

entre 3 et 5 ans

À partir de 7, 8 ans

CYCLE 2

entre 3 et 5 ans

Passage, si réussite examen fin de cycle

PERFECTIONNEMENT

Pratique collective

CHANT CHORAL

Début de la pratique collective instrumentale après 2 à 3 ans de pratique instrumentale et tout au long du cursus au sein de l'école et même après, pour ceux qui le souhaitent. Se renseigner des différentes possibilités auprès de l'école de musique.

Les instruments

Une grande diversité d'instruments est proposée :

Les cuivres : cor, trompette, trombone, tuba

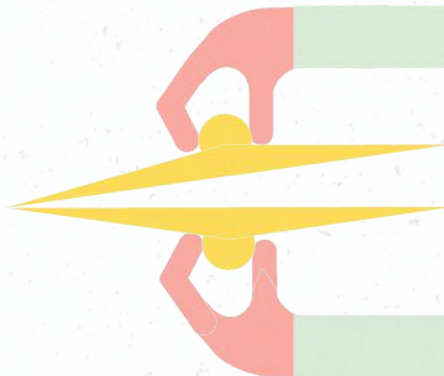
Les bois : clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone

Les cordes : guitare*, violon/alto, violoncelle

Les autres classes : piano*, percussions, chant lyrique**

* instruments sont réservés aux moins de 18 ans.

** sur test d'entrée



Du côté de l'éveil



L'école de musique propose pour les plus jeunes :

- **L'éveil musical** (niveau grande section de maternelle) : un cours collectif de 45 min, hebdomadaire.

- **L'initiation musicale** (niveau CP) : un cours collectif hebdomadaire d'1h et une découverte instrumentale au cours de l'année scolaire.

Ces cours consistent en des jeux musicaux avec la voix, le mouvement, les rythmes corporels, les objets sonores et en une découverte instrumentale au cours de l'année scolaire.

C'est une démarche pédagogique de qualité par une approche sensorielle de la musique.

La formation musicale



Comme un nouveau langage que l'on souhaite maîtriser, « faire de la musique » nécessite l'apprentissage de la Formation Musicale (maîtrise du codage de la musique) et de l'instrument choisi.

La Formation Musicale (FM) se décompose en cycles :

Le cycle ludique (facultatif) :

Éveil : enfants en grande section
Initiation : enfants en CP

Le 1^{er} cycle (5 niveaux) et le 2^e cycle (3 niveaux) :

Ces cycles permettent d'apporter une bonne connaissance théorique et technique aux élèves. Cette formation se compose d'un cours collectif hebdomadaire (d'1h à 1h30 en fonction du niveau).

Le cycle « ados/adultes » (4 niveaux) :

Il s'adresse quant à lui aux adolescents débutants de plus de 11 ans et aux adultes. Ce cycle comporte quatre niveaux différents, réalisable en 4 ans ou plus en fonction de la progression de l'élève et si la mise en œuvre des partitions est acquise. Les cours se déroulent collectivement et durent 1h.



Les pratiques collectives

les orchestres

Les orchestres d'harmonie

L'orchestre d'harmonie est un ensemble musical regroupant principalement la famille des bois (bassons, clarinettes, flûtes à bec et traversières, hautbois et saxophones), la famille des cuivres (cors, euphoniums, trombones, trompettes et tubas) et la famille des percussions (batterie, cymbales, grosse caisse, timbales, xylophone).

Les pratiques d'orchestre d'harmonie proposées par l'école :

L'orchestre d'initiation

Public visé : musiciens (vents et percussions) ayant au moins deux ans de pratique instrumentale, selon les places disponibles par pupitre.

Répétitions : mercredi de 17h30 à 18h30 à Montlouis-sur-Loire.

La classe d'orchestre

Public visé : musiciens (vents et percussions) ayant au moins trois ans de pratique instrumentale, selon les places disponibles par pupitre

Répétitions : mercredi de 18h30 à 20h à Montlouis-sur-Loire.

L'orchestre d'harmonie de l'Association Orchestre et Chœur Musical'Est

Public visé : ouvert à tout musicien, selon les places disponibles par pupitre.

Répétitions : vendredi de 19h45 à 21h45 à Montlouis-sur-Loire.



Les pratiques collectives

les autres ensembles



L'atelier chant choral enfants

Public visé : enfants de 7 à 11 ans, tous niveaux.

Répétitions : mercredi de 14h30 à 15h30 à Véretz.

L'atelier Sing-Song (chant ados)

Public visé : jeunes de 11 à 17 ans, tous niveaux

Répétitions : jeudi de 19h à 20h à Montlouis-sur-Loire.

Le chœur mixte d'adultes de l'Association Orchestre et Chœur Musical'Est

Public visé : adultes et jeunes adultes. Aucune compétence musicale n'est requise, juste l'envie de chanter.

Répétitions : lundi de 20h30 à 22h à Montlouis-sur-Loire.

L'atelier technique vocale

Public visé : chanteurs amateurs adultes, tous niveaux. Places limitées.

Répétitions : jeudi de 20h45 à 22h15 à Véretz.

L'atelier chants musiques actuelles (variété française)

Public visé : adolescents et adultes. Places limitées. Test d'entrée.

Répétitions : lundi de 20h30 à 22h à Montlouis-sur-Loire.

L'atelier musiques afro-cubaines

Public visé : musiciens ayant au moins cinq ans de pratique instrumentale, selon les places disponibles par pupitre. Test d'entrée.

Répétitions : mardi de 19h30 à 21h à Montlouis-sur-Loire.

L'atelier pop-rock / Jazz

Public visé : musiciens ayant au moins cinq ans de pratique instrumentale, selon les places disponibles par pupitre. Test d'entrée.

Répétitions : lundi de 18h45 à 20h15 à Montlouis-sur-Loire.



L'atelier musique de chambre

Public visé : musiciens (cordes, bois principalement) de l'école de musique ayant au moins trois ans de pratique instrumentale, selon les places disponibles par pupitre.

Répétitions : sous forme d'atelier de quelques séances. Vendredi de 19h30 à 20h30 à Montlouis-sur-Loire.

Les ensembles à cordes

Public visé : violonistes, violoncellistes, altistes et contrebassistes, ouverts aux extérieurs.

Répétitions : jeudi de 19h30 à 20h30 à Montlouis-sur-Loire.



Tarifs

Saison 2022-2023

DISCIPLINES	Quotient familial			
	Inférieur à 600	De 601 à 1200	De 1201 à 2000	Supérieur à 2000
Frais d'inscription	16 €*	16 €*	16 €*	16 €*
Location d'instruments (réparation et remise en état à la charge du locataire)	95 € + chèque caution de 50 €	95 € + chèque caution de 50 €	95 € + chèque caution de 50 €	95 € + chèque caution de 50 €
Location d'instruments pour l'éveil instrumental (réparation et remise en état à la charge du locataire)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Pratique collective seule	43 €*	45,50 €*	48,50 €*	50,50 €*
Formation musicale ou éveil	120,50 €*	126,50 €*	134 €*	140 €*
Les cordes	149 €*	157,50 €*	165,50 €*	174 €*
Piano	231,50 €*	244 €*	256 €*	269,50 €*
Les bois, cuivres et percussions	135 €*	142 €*	149 €*	156,50 €*
Instruments adultes, 25 ans et plus (les cours de piano et de guitare sont réservés aux élèves de moins de 18 ans)	242 €*	254 €*	266,50 €*	280 €*
Chant ou atelier lyrique	270,50 €*	285 €*	299,5 €*	314,50 €*
Technique vocale, chant choral ou chant musiques actuelles	86,50 €*	91,50 €*	95,50 €*	101 €*

*application de 20% supplémentaire au tarif, pour les élèves hors Communauté Touraine-Est Vallées.

Règlement possible : prélèvement automatique, chèque à l'ordre du «Trésor public», chèques-vacances ANCV, Passeport "Loisirs jeunes" (jusqu'au 1^{er} décembre uniquement), espèces et paiement en ligne.

Réduction de 20% sur les différents cours pour les élèves participant aux harmonies ayant conventionné avec l'école de musique intercommunale sur la durée de l'activité de l'harmonie. Cette réduction sera appliquée sur la facture du dernier trimestre (si moins de 8 absences pendant l'année).



École de musique Touraine-Est Vallées

3, rue Georges-Clemenceau - 37270 Montlouis-sur-Loire

Tél. : 02 47 50 87 55 - Fax : 02 47 45 86 46

musique@touraineestvallees.fr

www.touraineestvallees.fr

